

Tableau d'identification des mesures

INSTRUCTIONS

1- Reportez ici 4 à 6 indicateurs vous semblant particulièrement importants, parmi ceux figurant dans les lignes oranges et rouges de votre récapitulatif de vulnérabilité (pages 32 et 33 du livret diagnostic).

2- Repérez dans la liste ci-dessous les mesures ayant un impact direct (case bleue) ou indirect (case marron) sur ces 4 à 6 indicateurs (la mesure a un impact lorsque la case correspondant à l'indicateur est colorée). N'entourez que les mesures ayant un impact direct (couleur bleue) sur l'un des indicateurs que vous avez reporté.

3- Ne conservez que les mesures à priori compatibles avec votre système de production.

4- Consultez le détail des mesures qui vous intéressent grâce aux fiches correspondantes (servez-vous du N° de la mesure).

N° de la mesure	Mesures	Thème 1 : Les dommages directs sur les surfaces de production situées en zone inondable			Thème 2 : Les dommages directs sur les stocks, le matériel et les bâtiments situés en zone inondable						Thème 3 : Puiser dans ses ressources financières pour faire face aux dommages		Thème 4 : L'ampleur des travaux de réaménagement sur l'exploitation		Thème 5 : La remise en route de l'exploitation		Thème 6 : Les risques de pertes indirectes sur le long terme	N° de la mesure	
		Indicateur A Perte de production fourragère sur pied	Indicateur B Perte de CA due aux dommages sur parcelles de cultures de vente	Indicateur C Dommages sur les équipements fixes sur parcelles	Indicateur D Perte d'animaux	Indicateur E Perte de production fourragère engrangée	Indicateur F Perte de CA due aux dommages sur les stocks de cultures de vente	Indicateur G Dommages sur les stocks d'intrants	Indicateur H Dommages sur le matériel de production et les bâtiments	Indicateur I Perte de production laitière sur l'année	Indicateur J Perte de production fromagère sur l'année	Indicateur K Ressources financières	Indicateur L Nécessité d'emprunts à court ou long terme	Indicateur M Main d'œuvre nécessaire au réaménagement	Indicateur N Ressources humaines et matérielles	Indicateur O Prise de retard dans les travaux agricoles	Indicateur P Récupération des pertes sur parcelles par réimplantation		Indicateur Q Pertes indirectes sur le long terme
1.1	Elaboration d'un plan d'urgence				D	D	D	D	D	D	I	I	I	I	I	I	I	I	1.1
1.2	Elaboration d'un plan de remise en route de l'exploitation									D	D	D	D	D	D	D	D	D	1.2
2.1	Organiser les travaux sur parcelles en fonction de leur exposition aux inondations	D	D								I	I						I	2.1
2.2	Planter des cultures moins sensibles aux inondations en zone inondable	D	D								I	I						I	2.2
2.3	Planter des jachères fixes ou des bandes enherbées dans les zones d'aléa fort	D	D								I	I						I	2.3
2.4	Organiser le stockage et la consommation des stocks de fourrage et de paille en fonction de leur exposition aux inondations					D	D				I	I						I	2.4
2.5	Mettre en place des cultures de couverture qui protègent les sols										I	I						D	2.5
2.6	Limiter les stocks d'intrants en zone inondable par une gestion en flux tendu							D			I	I							2.6
3.1	Prévoir la possibilité de surélever le petit matériel mobile au-dessus des plus hautes eaux prévues par le scénario									D	I	I							3.1
3.2	Surélever de façon permanente le matériel fixe sensible au-dessus des plus hautes eaux prévues par le scénario									D	I	I			I	I	I	I	3.2
3.3	Adapter ses réseaux en fonction du risque inondation									D	I	I			I	I	I	I	3.3
3.4	Surélever les bâtiments d'exploitation ou les aires de stockage au-dessus des plus hautes eaux prévues par le scénario				D	D	D	D	D	D	I	I			I	I	I	I	3.4
3.5	Créer des zones refuge pour le matériel, le cheptel et les stocks				D	D	D	D	D	D	I	I			I	I	I	I	3.5
3.6	Mettre en place une ligne de traite haute									D	I	I							3.6
3.7	Réduire la vulnérabilité du matériel d'irrigation			D							I	I			I	I			3.7
4.1	Favoriser les productions en dehors de la zone inondable	D	D	D	D						I	I			I	I	I	I	4.1
4.2	Parquer durablement le matériel d'exploitation en dehors de la zone inondable								D		I	I			I	I	I	I	4.2
4.3	Stocker le fourrage et la paille en dehors de la zone inondable								D		I	I						I	4.3
4.4	Préparer l'évacuation des bêtes hors de la zone inondable				D					I	I				I	I	I	I	4.4
4.5	Déplacer le siège d'exploitation en dehors de la zone inondable				D	D	D	D	D	I	I				I	I	I	I	4.5
5.1	Réaliser une évaluation rigoureuse de toutes les pertes directes et indirectes encourues et des travaux de réaménagement										D	D						D	5.1
5.2	Assurer son exploitation : bâtiments, matériels, récoltes, élevage et activités										D	D						D	5.2
6.1	Organiser un réseau local d'alerte de crue par et pour les exploitants				D	D	D	D	D	I	I				I	I	I	I	6.1
6.2	Rechercher une association avec des exploitants situés en dehors de la zone inondable										D	D		D	D	D	D		6.2
7.1	Utiliser la technique de semis direct pour assouplir le calendrier de reprise des activités													D	D	D	D		7.1
7.2	Louer du matériel spécifique pour parer au problème de portance après la crue														D				7.2
7.3	Faire une production de fourrage d'été suite à une crue de printemps															D		I	7.3
8.1	Acheter un groupe électrogène									D	D	I	I						8.1
8.2	Acquérir du matériel pour faciliter le nettoyage												D	D					8.2
8.3	Préserver les chemins d'accès										I	I	D	D	I	I	I	I	8.3
8.4	Planter et entretenir des haies brise-courant	D	D	D									I	I	I	I	I	I	8.4
9.1	Sécuriser les contrats de vente par la négociation d'une clause spéciale « inondation »																	D	9.1
9.2	Multiplier les acheteurs et les fournisseurs en dehors de la zone inondable																	D	9.2
9.3	Louer des animaux pour compenser la perte de production laitière										D	D							9.3
9.4	Louer temporairement des parcelles agricoles ou des serres pour compenser l'arrêt de la production sur les parcelles inondées															D		I	9.4
10.1	Prévenir les risques sanitaires dans les stabulations après la crue																	D	10.1

D Impact direct de la mesure sur l'indicateur

I Impact indirect de la mesure sur l'indicateur